

Tarifs résidentiels d'Enbridge (par mois)

À compter du 1er janvier 2018 –

Changements pour les clients qui achètent du gaz auprès d'Enbridge		
Description des tarifs	Nouveau tarif (¢/m³)	Augmentation ou diminution annuelle
Gaz	10,0943	6,46 \$
Rajustement du coût <i>Approvisionnement en gaz</i> <i>Transport</i> <i>Livraison</i>	0,4107 0,5556 (0,1369) (0,0080)	(5,48 \$)
Livraison à domicile		27,71 \$
30 premiers mètres cubes	11,2927	
55 m ³ suivants	10,6742	
85 m ³ suivants	10,1899	
Plus de 170 m ³	9,8289	
Plafonnement et échange (compris dans la livraison à domicile sur la facture)	3,3518	Aucun changement
Transport à Enbridge	5,4357	2,27 \$
Éléments supplémentaires		
Autorisation de restauration de site (annexe D de l'ordonnance de tarif provisoire EB-2015-0114, 10 déc. 2015)	0,0000	27,07 \$
Frais d'abonné	20 \$/mois	Aucun changement
Augmentation/diminution annuelle sur la facture*	58,03 \$	

Changements pour les clients qui achètent du gaz auprès d'un agent de commercialisation de gaz naturel		
Frais mensuels	Nouveau tarif (¢/m³)	Augmentation ou diminution annuelle
Frais d'approvisionnement en gaz	Votre prix est basé sur votre contrat.	
Frais d'abonné	20 \$/mois	Aucun changement
Livraison à domicile		27,71 \$
30 premiers mètres cubes	11,2927	
55 m ³ suivants	10,6742	
85 m ³ suivants	10,1899	
Plus de 170 m ³	9,8289	
Plafonnement et échange (compris dans la livraison à domicile sur la facture)	3,3518	Aucun changement
Lorsqu'Enbridge assure le transport		

Transport à Enbridge	5,4357	2,27 \$
Transport à partir de Dawn (le cas échéant)	1,1650	0,59 \$
Rajustement du coût	(0,1449)	(1,23 \$)
Éléments :		
Transport	(0,1369)	
Livraison	(0,0080)	
Autorisation de restauration de site (annexe D de l'ordonnance de tarif provisoire EB-2015-0114, 10 déc. 2015)	0,0000	27,07 \$
Augmentation/(diminution) annuelle sur la facture*	55,82 \$	
Lorsque votre agent de commercialisation assure le transport		
Gaz	Votre prix est basé sur votre contrat.	
Transport à Enbridge	Votre prix est basé sur votre contrat.	
Rajustement du coût (Livraison seulement)	(0,0080)	(1,16 \$)
Autorisation de restauration de site (annexe D de l'ordonnance de tarif provisoire EB-2015-0114, 10 déc. 2015)	0,0000	27,07 \$
Augmentation/diminution annuelle sur la facture*	53,62 \$	

*Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires; selon une consommation annuelle moyenne ordinaire de 2 400 m³.